

EP2 TECHNOLOGIE

CORRIGE



TECHNOLOGIE

- 1 - (3 x 0,5) 1,5 pt
- A : Velours.
 - B : Dossier.
 - C : Sous-couche.

- 2 - (3 x 0,5) 1,5 pt
- Laine – Polyester - Polypropylène.
 - Polyamide – Viscose Acétate.
 - Acryliques.

- 3 - (3 x 0,5) 1,5 pt
- Anti-électrostatique.
 - Anti-mite.
 - Bactéricide – Bactériostatique.

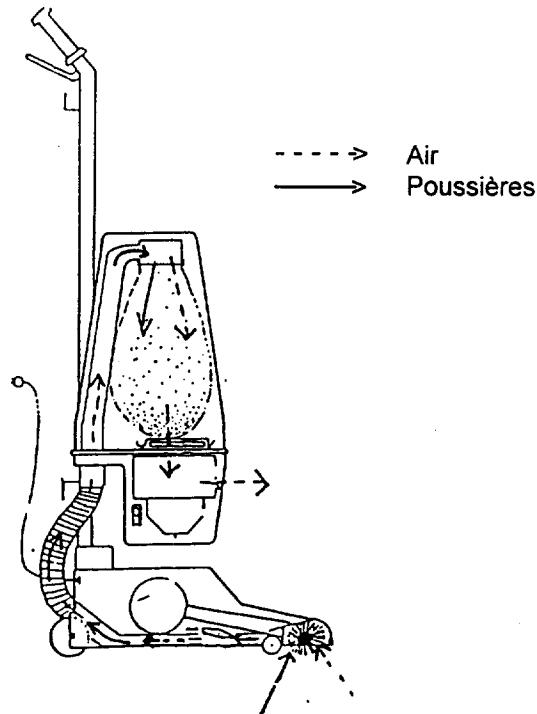
- 4 - 4.1 - Aspirobrosseur. 0,75 pt

- 4.2 - (10 x 0,25) 2,5 pt

10	Interrupteur
9	Conduite de raccordement
8	Conduite d'aspiration
7	Brosse rotative
6	Moteur d'entraînement de la brosse
5	Moteur d'entraînement de la turbine
4	Turbine d'aspiration
3	Sac-filtre
2	Levier de déverrouillage
1	Poignée
Rp	DESIGNATION

CORRIGÉ

Code examen : 500-34306	C.A.P. MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX	CORRIGE SESSION 2000
EP2 TECHNOLOGIE		
Durée : 2 h 00	Coefficient : 2	Folio 1/3

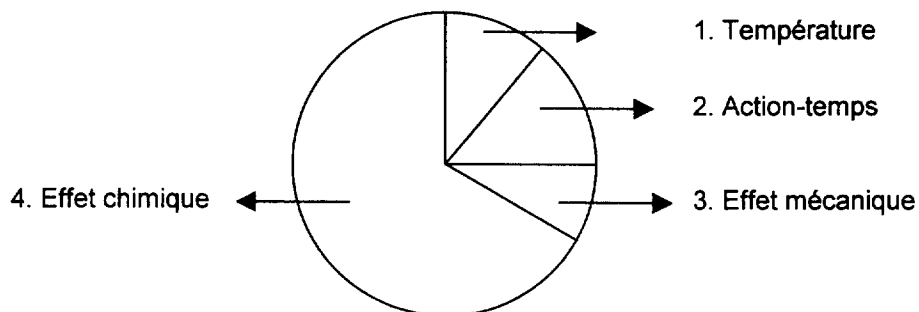


4.4 - Fonction globale :

Dépoussiérer les revêtements textiles par brosseage et aspiration.

1,5 pt

5 -



(4 x 0,25) 1 pt

6 -

6.1 - Tapiçleanet.

0,5 pt

6.2 - Quantité de produit : 0,15 l ou 1,5 dl ou 150 ml.

0,5 pt

7 -

A : Double isolation électrique. Classe II

1 pt

B : Isolation des projections d'eau.

1 pt

CORRIGÉ

Code examen : 500-34306	C.A.P. MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX	EP2 TECHNOLOGIE	C.2000	C 2/3
-------------------------	---------------------------------------------	-----------------	--------	-------

8 -

8.1 - Dégradation irréversible : **1 pt**
Détérioration d'une surface qui ne peut s'éliminer par une action de nettoyage.

Exemple : **0,5 pt**

- Brûlure.
- Décoloration.
- Déchirure.
- Rayure.

8.2 - Accident du travail : **1 pt**
C'est un accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail, pendant les heures de travail et sur le lieu de travail entraînant des séquelles du corps humain.

8.3 - Maladie professionnelle : **1 pt**
C'est la conséquence d'une exposition plus ou moins prolongée à un risque pendant l'exercice de sa profession. Pour être considérée comme telle par la Sécurité Sociale, elle doit être inscrite au "TABLEAU DES MALADIES PROFESSIONNELLES".

8.4 - **(5 x 0,25) 1,25 pt**

C : Comité.
H : Hygiène.
S : Sécurité.
C : Conditions.
T : Travail.

CORRIGÉ

Code examen : 500-34306	C.A.P. MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX	EP2 TECHNOLOGIE	C.2000	C 3/3
-------------------------	---------------------------------------------	-----------------	--------	-------